

ATTESTATION DE CONTRAT RELATIF A LA GESTION DES DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

Je soussigné René-Louis PERRIER, Président d'Ecologic, atteste que la société :

Nom : Les Ateliers du Bocage
Adresse : La Boujalière, 79140 LE PIN

a signé un contrat avec Ecologic en vue de la gestion de ses déchets électriques et électroniques conformément aux articles L 541-10-2 et R. 543-200-1 du Code de l'Environnement et au décret 2016-288.

Le site concerné par l'attestation est : Les Ateliers du Bocage
Adresse : La Boujalière, 79140 LE PIN

Les équipements concernés par le contrat pour l'année de l'attestation sont :

Flux ou types d'équipements	Collecte/regroupement/transit	Préparation à la réutilisation	Dépollution/traitement
Unités centrales	Oui	Oui	Oui
Petits équipements ménager électriques et électroniques hors unités centrales (claviers, souris...)	Oui	Oui	Non, transfert vers un site de traitement conforme
Ecrans plats et ordinateurs portables	Oui	Oui	Non, transfert vers un site de traitement conforme
Serveurs et onduleurs	Oui	Oui	Oui
Système d'impression professionnel	Oui	Non	Oui, ou transfert vers un site de traitement conforme
Cartouches d'impression	Oui	Oui	Non

René-Louis PERRIER
Président
Date : 10/08//2022



Cette attestation est valable un an à compter de la date de signature

